



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 20 MARS 2026**

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Ghislain BATAILLARD, Delphine PRUDENT, Laurence CAMBRAY, Ludovic BOUILLOD, Rémi COUTELIER, Benoit CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Corinne GUIRAUD, Caroline LAVERSENNE, Baptiste MARCHAND, Sébastien REYBARD, Bertrand WEIGELE.

Excusée : Aline FONTIMPE (pouvoir à Rémi COUTELIER).

Secrétaire de séance : Sébastien REYBARD

DÉLIBÉRATIONS

Election du Maire (sous la présidence de Laurence CAMBRAY)

Détermination du nombre d'adjoints

Elections des adjoints

Fixation des indemnités du maire, des adjoints et de la conseillère municipale déléguée

Désignation des délégués dans les syndicats

Le Maire accueille les membres du conseil municipal élu le 15 mars.

Il remercie les macornensiens et macornensiennes qui se sont déplacés pour voter. Avec 57% de participation, leur vote nous encourage dans notre action.

Monsieur le Maire transmet la présidence de la séance à la doyenne de l'assemblée Laurence CAMBRAY.

ÉLECTION DU MAIRE

Candidat : Michel FISCHER

Vote à bulletins secrets : Michel FISCHER ► 14 voix / bulletin blanc ► 1 voix

Monsieur Michel FISCHER est proclamé Maire et immédiatement installé dans la fonction.

Michel FISCHER remercie les membres du conseil municipal pour leur confiance. Il est très heureux de démarrer un 5^{ème} mandat pour poursuivre les actions destinées à valoriser notre village de Macornay, maintenir les services, l'attractivité du village et le bien vivre ensemble.

DÉCISION SUR LE NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire propose de nommer 3 adjoints. Le conseil approuve (13 voix pour, 2 contre)

ÉLECTION DES ADJOINTS

Pour ce scrutin, l'élection des adjoints se fait par liste en respectant la parité.

Il propose la liste d'adjoints suivante :

- Véronique PAILLARD
- Ghislain BATAILLARD
- Delphine PRUDENT

Vote à bulletin secret : 13 voix pour, 2 blancs

Le Maire nomme Mme Laurence CAMBRAY, conseillère municipale déléguée

FIXATION DES INDEMNITÉS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Considérant que la population totale de Macornay au 1^{er} janvier 2026 est de 1057 habitants, l'indemnité du Maire est fixée à titre automatique à 55.7% de l'indice 1027.

Le Maire renonce à cette indemnité maximum de droit. Le conseil municipal délibère et à l'unanimité fixe les indemnités du Maire à 44.3% de l'indice 1027.

Monsieur le Maire propose de fixer également l'indemnité des adjoints à hauteur de la strate inférieure.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (13 voix pour, 2 abstentions) fixe l'indemnité des adjoints au taux de 11.77%.

Monsieur le Maire propose de fixer également l'indemnité de la conseillère municipale déléguée à hauteur de la strate inférieure.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe l'indemnité de la conseillère municipale déléguée au taux de 11.77%.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

SIVOS du REVERMONT :

Véronique PAILLARD et Caroline LAVERSENNE sont élus titulaires, Benoit CRETET est élu suppléant. Michel FISCHER, Maire de la commune, est également délégué de droit.

SIDEC :

Rémi Coutelier est désigné délégué primaire.

SICTOM :

Les délégués sont proposés à la communauté d'agglomération qui gère cette compétence. Les candidats sont les suivants :

Aline FONTIMPE et Bertrand WEIGELE titulaires

Ludovic BOUILLOD et Baptiste MARCHAND suppléants

Benoit CRETET ne prend pas part au vote (raisons professionnelles)

Le Maire précise que d'autres désignations des délégués à diverses structures interviendront lors du prochain conseil. Les commissions municipales seront également créées.

LECTURE DE LA CHARTE

Le Maire lit la charte de l' élu local dont les conseillers doivent avoir connaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Le Maire,

Michel FISCHER

Le secrétaire de séance,

Sébastien REYBARD

